



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUILLET 2006

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 8.30 heures et se termine à 9.40 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Camille Schleck, Arthur Sinner.

Absence(s) : Jean-Paul Reiter (excusé)

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Organisation scolaire 2006/2007 - Nomination de personnel enseignant (3e liste)

Par vote secret le conseil nomme les personnes suivantes aux postes déclarés vacants :

- Gaby KREIN
- Simone GREDT
- Jérôme ALTMANN
- Yvonne LUX
- Claudine HILDGEN
- Anne-Marie DECKENBRUNNEN
- Lucienne CAPESIUS
- Maggy STOOS
- Liliane REULAND

2.1 Communications du collège échevinal

Le collège présente la déclaration d'intention politique signée le 11 juillet 2006 à Dudelange.

2.2 Questions écrites des conseillers

Les conseillers n'ont pas présenté de questions écrites.

3. Organisation scolaire 2006/2007 - Personnel remplaçant

Le conseil confirme les contrats de louage de service à durée déterminée pour chargés de cours dans l'enseignement primaire et l'éducation préscolaire pour la période du 2e et du 3e trimestre 2005/2006.

4. Impôts communaux

1. Le taux multiplicateur en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation pour l'année 2007 est fixé à 300%.
2. Les taux multiplicateurs en matière d'impôt foncier pour l'année 2007 sont fixés à :

- A : 500%
- B1 : 750%
- B3 : 500%
- B4 : 250%

5. Poste d'employé privé à tâche partielle

Par vote secret Mme Nathalie Schweich est nommée au poste vacant dans l'éducation précoce.

6.1 Règlement d'allocation de subsides aux élèves et étudiants - Modification

Sur proposition de la commission "Enfants, jeunesse, famille et égalité des chances" le règlement est complété par l'introduction d'une prime de fin d'études secondaire. Cette prime est allouable aux élèves et étudiants ayant réussi l'examen de fin d'études secondaires, respectivement secondaires techniques ou équivalentes.

6.2 Règlement portant fixation du loyer mensuel et des charges accessoires à acquitter par les résidents des logements pour personnes âgées de la commune de Roeser - Règlement nouveau

Le nouveau règlement annule et remplace le règlement du 29 mai 1996.

7. Constitution du nouveau comité du SYVICOL : désignation d'un candidat

Par vote secret le conseil désigne comme candidat M. Dan Kersch, bourgmestre de la commune de Mondercange.

8. Questions orales des conseillers

Marcel Dondelinger :

- Pour limiter la consommation abusive d'eau potable ne pourrait-on pas imposer l'installation d'un compteur pour les chantiers ?



- En vue d'offrir une atmosphère plus agréable aux visiteurs du Club Senior des ventilateurs de plafond pourraient être installés dans la grande salle.

Camille Schleck :

- Je propose de requérir une autorisation d'installation pour les piscines gonflables respectivement une autorisation de remplissage des piscines en dur pour limiter la consommation abusive d'eau potable.
- Il faudrait veiller à améliorer la sécurisation des étudiants travaillant le long des routes.

9. Indigénat

En séance secrète le conseil se prononce sur une déclaration d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.

10. Confirmation d'un règlement d'urgence

Le conseil confirme le règlement d'urgence relatif à la phase orange en matière de pénurie de l'eau édicté par le collège le 20 juillet 2006.

11. Règlement provisoire de la circulation

Le règlement provisoire est destiné à limiter la circulation à l'occasion des travaux de pose d'une conduite électrique dans la rue Edward Steichen (CR 159) à Bivange.